



Nouveauté cette année à l'IFAS SAINTE MARIE : un parcours de formation Aide-Soignant innovant pour les salariés !

Nous proposons un parcours adapté aux salariés permettant un maintien en l'emploi avec une seule journée de formation par semaine à l'IFAS.

Description de ce dispositif de Formation sur 2 ans

Le programme proposé s'articule autour de **1 540 heures d'enseignement**, réparties entre enseignement théorique et pratique, sur une durée de **92 semaines**.

La formation théorique se déroulera à l'IFAS SAINTE MARIE tous les **jeudis** de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 17h30**, pour un total de **8 heures par semaine**, hormis pour 2 unités de formation spécifiques :

- Module 5 : Une semaine de formation de 28 heures
- Module 4 - AFGSU : Une semaine de 21 heures

Les stages seront réalisés en priorité dans les établissements financeurs proposant les spécificités exigées par le référentiel, afin de favoriser l'adéquation entre les apprentissages et les besoins du terrain. Les autres stages seront organisés au sein de nos établissements partenaires.

La date de début de cette formation est définie au 25/08/2025 et la date de fin le 09/07/2027 avec un jury DEAS sur la session de juillet 2027.

Tarif de formation pour le parcours sur 2 ans : 8000 €

OBJECTIFS

Répondre aux besoins des employeurs

- Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences tout en maintenant une activité salariée
- Faciliter l'accès à la formation sans compromettre la continuité des soins dans les établissements

Répondre aux besoins des candidats

- Aménager la formation pour assurer le maintien d'un revenu
- Mettre en place un accompagnement individualisé, en étroite collaboration avec l'employeur et l'institut de formation

MODALITÉS :

Déposer un dossier d'inscription à la sélection aide-soignante rentrée de septembre, avant le 13 juin 2025
Ajouter au dossier la lettre de commande de l'employeur et du salarié ci-joint dument complétée et signée

Retrouvez-nous pour plus d'information lors notre
WEBINAIRE du mardi 1er avril de 11h à 12h

